

**ÉNERGIE SAGUENAY**  
**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE**  
**LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL**  
**À SAGUENAY**

**Deuxième partie de l'audience publique du BAPE**  
**Commentaire présenté au Bureau d'audiences publiques**  
**sur l'environnement**

**par Marie-Claude Roy**

20 Octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron  
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour,

J'habite au village de L'Anse Saint-Jean, réputé comme l'un des plus beaux du Québec. J'aimerais vous situer géographiquement sur le fjord pour faciliter la compréhension de mon propos. Il y a 142 km entre Ville La Baie et Saint Siméon. Mon village est situé sur le bord du Saguenay, entre les villages de Rivière Éternité et Petit Saguenay. On appelle la région le Bas-Saguenay. Mon terrain de jeu de plein air comprend le fjord jusqu'à Tadoussac.

Avec mon conjoint, nous pratiquons le kayak de mer et cumulons plus de 10 ans de navigation fréquente sur cette portion du fjord. Je connais plusieurs anses car nos expéditions sont souvent de 3 jours avec des couchers dans les campings aménagés du Parc national.

Cette expérience de sport nautique m'a permis d'être une observatrice passionnée de la faune et de la flore du Fjord, comme des milliers de personnes, selon les statistiques des visiteurs du Parc national du Fjord du Saguenay.

Mon expérience est réelle et pratique, ancrée sur le terrain du Parc national et dans la réalité de la navigation sur le fjord.

Je vous raconte un épisode de kayak, vécu en septembre 2020. Nous sommes à L'Anse à David (rive sud), et nous nous préparons à traverser la rivière du Saguenay pour le camping Passe-Pierre, (rive nord). La marée est descendante, et le niveau baisse rapidement. 2 navires passent l'un derrière l'autre pour traverser pendant qu'il y a suffisamment d'eau, devant les falaises de la rive nord. Nous mettons à l'eau et un 3<sup>e</sup> navire se dépêche de

passer. Il y a donc un enjeu de temps pour que les bateaux se suivent si proches. Surtout que le reste du matin, il n'y aura pas d'autres cargos.

J'étais à fleur d'eau, dans le kayak, à ce moment, le bruit des navires était continu, assourdissant et très dérangeant. C'est un bruit de basse fréquence, sourd et pesant. Le son a duré pendant 20 minutes jusqu'à ce que le dernier cargo tourne dans un coude du Saguenay, vers L'Anse de Roche. Ceci est dans le couloir de la rivière Saguenay entre Tadoussac et Rivière Sainte Marguerite. Ce couloir est très fréquenté par les bélugas.

Si vous vous mettiez dans la peau d'un béluga, comme moi, vous comprendriez ce que les scientifiques affirment sur l'effet du bruit sur le système de communication entre la mère et son petit et entre les membres d'un groupe de bélugas.

Le bruit de plusieurs navires qui se suivent, s'additionne et a un effet cumulatif. Les scientifiques et leurs années de recherches, bien documentées, (voir l'article dans le Devoir; Appel à un moratoire pour protéger les bélugas, Radio-Canada, 2 septembre 2020) ; impliquent que le passage des méthaniers annonce la mort des bélugas. Mon affirmation n'est pas alarmiste quand on entend le bruit, sur l'eau. Imaginez sous l'eau, avec l'écho entre les parois de pierres! C'est encore plus de bruit !

Ce qui me préoccupe, c'est que cette consultation porte sur GNL mais le trafic maritime pourrait augmenter avec l'arrivée des autres projets soit Ariane Phosphate et Black Rock. Il serait impératif de considérer le trafic maritime dans une perspective où tous les projets pèsent dans la balance. Et qui va gérer, ou s'assurer que GNL, après 3 ans ou 7 ans d'opération, ne voudra pas augmenter le nombre de méthaniers, sous la menace de fermer l'usine car elle ne serait plus rentable?

Je suis aussi concernée par les effets des vagues de « rebond » des méthaniers. Puisqu'ils sont plus larges que les cargos actuels, leurs vagues seront plus dangereuses même pour des kayakistes expérimentés.

Notamment dans certaines parties du fjord, par exemple, de L'Anse Saint Étienne au camping L'Anse au cheval, face à l'île Saint Louis, où le corridor

de la rivière se rétrécit dramatiquement, l'effet des vagues des méthaniers serait dangereux. Un autre endroit périlleux est juste passé l'Anse Saint Jean, sous les pylônes électriques. La hauteur des murs des falaises abruptes combinée au rétrécissement de l'embouchure de la rivière augmente la grosseur de l'ondulation de la vague. Lorsque le méthanier circule, il déplace une masse d'eau subaquatique, (souterraine), qui revient après pour un temps assez important et crée un ressac qui fait tanguer le bateau des deux cotés. Il y a aussi les problèmes d'érosion des berges.

Dans la gestion du fjord, les bateaux, autres que les cargos, sont très présents, (voiliers, bateaux de plaisance, kayaks), mais ne sont pas considérés de manière réaliste. Ils sont minimisés, de même que les répercussions sur les entreprises nautiques, tel que Fjord en Kayak, Organisation, La Baie en kayak et Voile Mercator. Ces entreprises n'ont pas les reins assez solides pour faire face à l'impact de l'effondrement de leur clientèle. Un touriste qui vit une expérience de vagues houleuses ne reviendra pas et ne contribuera pas à la promotion de l'entreprise. Le GBS comme GPS; je veux dire « le gros bon sens » GBS, comme perspective future, GPS.

Bientôt il y aura une autre extinction, soit celle des kayakistes. J'imagine que les décideurs balaient ceci du revers de la main. Mais c'est la base de l'économie touristique des villages du Bas Saguenay et de Tadoussac et sa région. Sacrifier une région qui se structure depuis 30 ans, afin de remplacer l'industrie forestière, qui a agonisé; c'est aussi signer l'arrêt de mort de l'éco-tourisme.

La fréquentation touristique est provinciale, nationale et internationale. Cet enjeu éco-touristique n'est pas régional mais inclus autant Montréal, Québec que la diaspora de plein air international. L'asphyxie provoqué par un manque de considération économique pour les 4 villages du Bas-Saguenay, et le manque de vision à long terme sur le besoin essentiel de préserver le fjord va à l'encontre des efforts et de l'argent investis pour construire l'industrie touristique.

Fréquentation-Parcs-Canada-2018-19.pdf

Saguenay-Saint-Laurent: 1 235 027 visiteurs : plus de 1 million de personnes!

Un fait important est à noter; la région du Bas-Saguenay retient plus de 85% de visiteurs pour 1 ou 2 nuitées supplémentaires, lors de leur passage au Parc National, selon l'agent de développement de l'Anse Saint-Jean; Monsieur Bernard Larouche.

Le Saguenay est l'un des parcs du réseau de la Sépaq qui reçoit le plus de visiteurs hors Québec avec 32 %, dont 25 % proviennent de l'Europe. Selon les données dévoilées par le directeur Jérôme Gouron,

Ce site a dénombré 155 432 jours/visite en 2018.

<https://informeaffaires.com/regional/tourisme/parc-du-fjord-du-saguenay-lun-des-plus-visites-par-les-touristes-hors-quebec>

Voici des articles qui exposent la croissance de l'industrie touristique;

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1135615/devoilement-statistique-tourisme-augmentation-visite-site-region>

13 novembre 2018 Une saison touristique record pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean : « La région enregistre ainsi une troisième année record consécutive...Au total, 72 % des attraits touristiques et des services d'hébergement notent un achalandage stable ou en augmentation. Le deux tiers d'entre eux a même enregistré une augmentation de plus de 10 %. »

<https://tourismexpress.com/nouvelles/tourisme-saguenay-lac-saint-jean-devoile-son-bilan-touristique-2015>

« L'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) a pris fin en 2015 après avoir soutenu financièrement 24 projets sur tout le territoire. La valeur des projets autorisés s'élève à plus de **4M\$** pour une contribution de **1 564 228 \$** provenant de l'EPRT. L'impressionnant effet levier de cette

entente qui stimulait le développement de l'offre touristique s'élève à 35 %. »

Les sommes monumentales investies (dans GNL) seraient plus porteuses d'emplois dans d'autres projets de réelle transition énergétique. Le développement concerté entre des entreprises (PME) et celles existantes apporterait plus de roulement d'économie régionale que de faire passer du gaz issu de la fracturation hydraulique vers des pays extérieurs. C'est juste un stratagème qui utilise nos milieux naturels exceptionnels pour transporter du liquide polluant et extrêmement inflammable, en mettant de l'argent dans les poches d'investisseurs étrangers. En passant, 1 million par ci, et qui disparaît vers les paradis fiscaux.

Je suis aussi concerné par l'impact environnemental d'une industrie lourde en bordure du fjord, soit à ville la Baie, et au danger de déversement ou d'explosion qui donnerait un coup fatal à la flore indispensable à la santé des poissons. Je suis sceptique sur la vigilance des inspecteurs au fil des années. Il pourrait y avoir relâchement, changement de lois... En raison des coupures des 10 dernières années, ils sont très peu nombreux et dispose de peu de budgets pour aller sur le terrain. Je me questionne sur le fait de prendre un risque en implantant des industries lourdes dans un écosystème fragile.

**Quand la faune maritime aura disparu, elle ne reviendra pas.**



L'article : LA SÉPAQ | UN MOTEUR ÉCONOMIQUE POUR LA RÉGION, 21 décembre 2019

« Son collègue Jérôme Gouron tient à rappeler qu'au-delà des performances financières, la Sépaq a surtout pour mission de protéger des territoires nationaux uniques au monde et de faire de l'éducation et de la sensibilisation, des responsabilités publiques qui découlent de choix

de société et pour lesquelles le gouvernement du Québec consent un financement d'État à hauteur d'environ 20 % des frais d'exploitation. »

<https://informeaffaires.com/regional/tourisme/la-sepaq-un-moteur-economique-pour-la-region>

Je vous demande d'exhorter les politiciens à faire preuve d'une vision différente pour le développement pour que cela ne soit pas au dépend de la population locale, de leurs entreprises touristiques fragiles et de l'écosystème du fjord, faune et flore.

« Une vision dynamique serait d'envisager un modèle de développement qui serait plus «endogène », et qui pourrait donc se faire aussi à plus petite échelle, et prendre plusieurs visages? » comme le dit Patrick Déry; physicien, Spécialiste en énergétique et chercheur principal au GREB.

Selon moi, GNL est un projet qui ne fera que retarder la transition énergétique.

L'université de Chicoutimi développe une chaire en Éco-conseil, et selon M. Olivier Riffon, professeur en éco-conseil de l'UQAC, il y a TELLEMENT de recherches qui se font sur les alternatives, et qui sont réellement écologiques, donc, on pourrait imaginer un projet régional de transition sociale et qui laisserait de côté des industries qui sont problématiques comme GNL. »

Voici des idées proposées sur le site Transition Saguenay Lac-Saint-Jean pour répondre à cet énoncé : Quels seraient des exemples de projets économiques potentiellement porteurs, mobilisateurs et structurants, et qui pour autant n'auraient pas à se faire aux dépends de l'environnement?

- développer une écologie industrielle : c'est-à-dire; en faisant évoluer les mentalités de chantier et d'usine pour les amener à considérer des transitions écologiques. L'électrification de toute énergie industrielle.... par exemple remplacer toutes les autres sources

d'énergie (chauffage ou procédé) encore bien présentes, diesel, huile légère, mazout et gaz naturel.

- Les entreprises devenues plus vertes, bénéficient alors de crédits carbone, qui permettent de réinvestir dans la modernisation des procédés et créer des emplois. Accélérer la conversion à l'électricité des endroits qui sont encore desservis avec des génératrices au diesel (Obédjiwan, grand Nord etc..).
- Devenir un Pôle énergétique comme en Scandinavie
- Que les trains avec moteur électrique ne soient pas alimentés à partir du diesel.
- le photovoltaïque (centre de recherche et fabrication).
- Par exemple : IBM développe une batterie sans cobalt et nickel, et à base de minéraux marins (extraits de l'eau de mer). Il semblerait que ces batteries soient plus efficaces que celles au lithium.
- Usine de fabrication de bornes de recharge électrique pour le Québec ou usine Tesla ou autre technologie qui est véritablement une transition vers l'énergie propre.
- Un projet de complexe de bio méthanisation. Transformer les déchets urbains et agricoles en énergie.
- Panneaux solaires intégrés sur le toit des habitations des gens.
- Recherche et développement sur le plastique; recyclage et plastique à partir de chanvre.

Je suis aussi vraiment inquiète de la qualité de l'eau. Le danger d'explosion est réel et irréversible pour l'eau. Il existe de magnifiques photos sous-marines du fjord. Ces organismes vivants constituent la chaîne alimentaire essentielle des poissons et de la santé du fjord. Le musée du fjord s'évertue à nous encourager à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. Les pêcheurs, été comme hiver, perdront aussi leur loisir sur la rivière Saguenay.

Déjà le site actuel proposé pour GNL était déconseillé selon ces critères.

« En 1997, la SIGTTO (The Society of International Gas Tanker and Terminal Operators) publie un document intitulé « Sélection et conception du site pour les ports et les jetées portuaires de GNL ». <sup>7</sup> Le document contient les lignes directrices suivantes (traduit de l'anglais):

- Un terminal de GNL doit être situé à un endroit où les vapeurs d'une fuite ou d'un déversement ne peuvent pas affecter des civils.
- Les quais d'amarrage des navires-citernes pour GNL doivent être éloignés de la voie navigable pour éviter toute collision, car tous les autres navires doivent être considérés comme une source d'inflammation.
- Un terminal de GNL doit être situé à un endroit où il n'entre pas en conflit avec d'autres usages, actuels ou futurs, de la voie navigable.
- **Les voies navigables longues et étroites à l'intérieur des terres doivent être évitées dues aux risques maritimes plus élevés.**
- L'emplacement d'un terminal de GNL doit éviter les voies navigables présentant des dangers. »

Le projet Énergie Saguenay prévoit installer un terminal méthanier à plus de 100km à l'intérieur du fjord du Saguenay. À certains endroits, le fjord fait juste un peu plus que 1 km de large. Le fjord du Saguenay est la description d'une « voie navigable longue et étroite à l'intérieur des terres » et cela doit être évité.

Il est important que la population, qui vit près des rives du Saguenay, comprenne les enjeux et soit consciente de la pleine mesure des dangers du projet Énergie Saguenay. Il y a des risques importants à considérer et qui ne valent pas la peine d'être pris.

J'aimerais vous partager un aspect qui affecte ma santé physique. Cela me cause de l'anxiété, de l'insomnie, des migraines et des maux de ventre. Étant donné que je réside près du quai du village de L'Anse Saint Jean, la perspective d'un accident d'explosion du méthanier qui causerait ma mort est de plus en plus réaliste suite aux informations sur la nature du gaz liquéfié.

Voici quelques informations scientifiques, de (SIGTTO: Society of International Gas Tanker and Terminal Operators Ltd) sur le site :  
<https://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-antifer/docs/contributions/contribution-cdt-roux-2.pdf>

LES DANGERS DU GNL: - Il est liquide à -160° c. - 1 litre de GNL donne 600 litres de gaz à la pression atmosphérique, à t° ambiante. - Le mélange de 5% à 15 % de méthane dans l'air est inflammable, voire explosif s'il existe un confinement. Les explications des promoteurs, lors des réunions publiques, concernant les dangers présentés par le GNL sont brèves, spécialement celles ayant trait aux dangers du froid. La température très basse du liquide le rend dangereux au point que beaucoup parmi les premiers méthaniers ont eu des cassures de pont, de dôme cuve, de bordé à la suite de déversement (quelques litres suffisent) de liquide.

« Le GNL redevenu gaz brûle à de très hautes températures- environ 8 fois l'intensité de chaleur de l'essence. Selon un représentant du ministère de la Santé et Sécurité publiques du Royaume-Uni, un déversement important pourrait produire un nuage inflammable susceptible d'atteindre une longueur de 4 à 5 milles (6 à 8 km). Suite à une telle fuite de gaz, l'incendie en résultant peut provoquer des brûlures du 3ème degré jusqu'à 2 milles (3,3 km) de distance de l'incendie et faire fondre l'acier à quelques centaines de mètres seulement.

(SIGTTO: Society of International Gas Tanker and Terminal Operators Ltd).”

J'aimerais parler d'un point spécifique au village de L'Anse Saint Jean et de nos conditions climatiques, surtout de Janvier à Mai.

Selon Wikipedia; «Perpendiculaire à la [rivière Saguenay](#), cette anse fait 2,3 km de large par 2,8 km de long. Y coule la [rivière Saint-Jean](#)<sup>2</sup>. L'Anse Saint-Jean est un havre pour la navigation de plaisance en cas de grosses vagues. »



Dans la baie, l'île St Jean est à 2 kilomètres du quai de L'Anse Saint Jean. Le chenal est à proximité du quai et de plusieurs maisons et commerces.

L'été, le vent arrive souvent de l'ouest, par les montagnes de Rivière Éternité, ce qui crée un couloir de vent. Le vent peut changer rapidement. Il peut venir aussi de l'est, du fleuve avec beaucoup de force. Le couloir navigable est très étroit. Les méthaniers de 50 mètres de large doivent longer de plus près les rives. Il n'y a pas d'endroit pour s'ancrer sauf L'Anse Saint Jean, qui se situe au milieu du chenal. L'hiver, le vent souffle fort, nous avons de fortes tempêtes de neige et selon les marées, les glaces s'entrechoquent sur le bord des falaises.

L'hiver, lorsque la rivière gèle, le brise-glace de la garde côtière vient ouvrir le chenal. Il arrive que ce brise-glace prenne une pause pour la nuit dans la baie de L'Anse Saint Jean, en laissant le moteur tourner et les lumières allumées.

Lors de conditions hivernales difficiles ou extrêmes, si le méthanier doit s'arrêter en face de la baie de l'Anse Saint-Jean, soit à cause des délais de la marée pour rejoindre le fleuve à Tadoussac ou pour contrer une tempête

ou pour tout autre raison; quels sont les recours de la population du village pour empêcher cet arrêt?

En tant que commissaire, vous savez le danger, mais les villageois de L'Anse Saint-Jean n'ont pas toute l'information sur cela. En 2019, quand j'ai présenté cet aspect aux conseillers et au maire de notre municipalité, ils ne connaissaient pas les faits sur le degré de danger et m'ont répondu qu'ils aimeraient que je les informe à ce sujet. Il manque d'experts sur cet aspect d'accident avant que le BAPE ne prenne sa décision.

Les scénarios d'accident doivent être considérés pour comprendre, ce qui est impliqué, pour les villages de Tadoussac, du Bas-Saguenay et Ville La Baie.

Même en Europe, la question de la sécurité est importante. Voici une question inspirée de ce site : <https://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-antifer/docs/contributions/contribution-cdt-roux-2.pdf>

En cas d'impossibilité pour les navires méthaniers de garder le mouillage, dans quelles limites leurs zones d'évolution en attente sont-elles comprises? Sinon, où trouveront-ils refuge avec leur cargaison?

Dans cet article : DANGER! Présence de gaz naturel liquéfié

---

PUBLIÉ PAR PHILIPPE DUMONT « La manutention du gaz naturel présente des dangers inhérents à sa nature combustible. Les risques sont présents à chaque étape du cycle de vie du produit, de sa production jusqu'à sa consommation.

Dans l'éventualité d'une fuite à partir d'un navire-citerne suivi d'un embrasement, le rapport Sandia a identifié un gradient des dangers en trois zones concentriques. Dans la zone à 500 mètres autour de la source, c'est la mort par suffocation ou hypothermie. Dans la zone numéro deux, l'embrasement du nuage de gaz cause une explosion qui peut tout enflammer dans un rayon de 1,6 km autour de la source. Trente secondes dans cette zone suffisent pour infliger des brûlures au 2<sup>e</sup> degré à une peau humaine exposée. L'explosion déclenche des incendies de forêts, de broussailles et de

bâtiments. Dans la troisième zone, les effets de la catastrophe pourraient être ressentis jusqu'à 3.5 km, quoique jugés négligeables.

De plus, le brasier peut engager un effet domino entraînant une cascade d'explosion dans les réservoirs voisins. La chaleur irradiée par la combustion de la fuite de gaz réchauffe le GNL confiné à l'intérieur des cuves à proximité. La pression augmente au fur et à mesure que le GNL se dilate jusqu'à l'éclatement de la cuve et l'explosion de son contenu. Un tel événement en cascade augmenterait la portée du désastre sur une distance de 20% à 30% supérieure.

Le rapport identifie certains facteurs de risque majeurs qui auront pour effet d'amplifier les dangers inhérents aux installations de GNL. Parmi ceux-ci: le relief. »

**Le relief autour de L'Anse Saint-Jean est composé de falaises de roc de plus de 400 mètres au-dessus du niveau de la mer.**

Voici un article du journal : Le matin D'Algérie, qui analyse l'accident de gaz naturel liquéfié, survenu en 2004 à Skikda et des raisons qui ont menés à cet accident. « **Le risque zéro n'existe pas.** »

<https://www.lematindalgerie.com/retour-sur-la-catastrophe-du-19-janvier-2004-gnl-skikda>

Dans cet article du journal : Le soleil 30 janvier 2011

**Transport du gaz en milieu habité: saisir la vraie nature du danger.**

« Faut-il répéter qu'une fois revenu à l'état gazeux, le GNL de méthane est celui qui possède la plus haute température de combustion? »  
Cela veut dire que le feu est le plus fort et le plus dangereux.

**S'il y a un accident, explosion, qui interviendra? Qui paie pour les infrastructures de sécurité? Qui vérifie que les standards de sécurité sont respectés? Qui paient pour vérifier que les vérificateurs font leur travail?**

Ici, au Bas-Saguenay, nous n'avons pas la capacité d'éteindre un feu d'une telle ampleur. Il ne nous reste qu'à mourir dans cette éventualité.

Dire en tant que gouvernement; qu'on aide une région avec 4000 emplois temporaires à Ville La Baie et 250 emplois par la suite, très spécialisés, venus d'ailleurs, c'est manipuler l'information. Et ces travailleurs ne viendront pas nécessairement de la région du Saguenay. Ça dépend de l'octroi des contrats.

Je suis aussi très déçue que la ministre Laforest lance une déclaration sur les ondes de Radio-canada, Saguenay-Lac-St-Jean. : **Que ses bateaux commerciaux sont 1% du trafic lié à l'industrie**, lors du bulletin de nouvelles du 3 octobre 2020, lié à l'article de Radio-Canada : Andrée Laforest rejette l'idée d'un moratoire pour protéger le béluga.

Voici ma réponse dans un courriel à Ici Radio-Canada : Je me demande : C'est qui les autres 99%? On ne peut pas comparer les kayaks avec ces cargos? Ce matin, J'ai vu 5 voiliers et 4 bateaux de plaisance par comparaison à 3 cargos. »

Selon moi, Madame la ministre induit l'erreur dans le raisonnement des citoyens, c'est comparable à une distorsion cognitive.

Je pense qu'il ne faut pas sacrifier un environnement exceptionnel et l'industrie touristique de Saguenay pour des redevances éventuelles de GNL.

Le [Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent](#) (sur et dans l'eau) et le [Parc national du Fjord-du-Saguenay](#) (à terre) se juxtaposent afin de protéger le majestueux fjord du Saguenay et les espèces qui y vivent.

Le parc marin a pour mission de protéger les écosystèmes marins et travaillent depuis plus de 20 ans avec tous les acteurs du fjord afin de sensibiliser les gens à la protection des mammifères marins et aux bons comportements à adopter en leur présence, pourquoi cette mission ne pèse-t-elle pas dans la décision? Du travail qui n'aura plus de sens avec les passages de tels navires non soumis aux règles qui s'appliquent autrement à tous les autres bateaux.

La loi sur les espèces en périls oblige les gouvernements à faire tout en leur pouvoir pour agir sur les aspects « contrôlables » par l'homme. Si les changements climatiques vont au-delà de notre contrôle, les enjeux concernant la navigation et la réduction du bruit sous-marin sont notre dernier espoir...pour moi, pour nous et les générations futures.

Nos décisions ont un impact pour les 7 générations à venir!

Malgré cette mission explicite, les employés des parcs ne peuvent pas parler, par peur de perdre leur emploi.

Nos élus municipaux et régionaux subissent des pressions et ont peur de se prononcer car ils craignent de perdre des subventions du gouvernement. Ceci est dit, sous le couvert de l'anonymat, évidemment.

Alors il est difficile de croire à l'impartialité des politiciens en place, tant au niveau municipal, régional ou provincial.

Et il ne faut pas attendre que cela arrive pour dire non à GNL, car

En cas d'accident, une compagnie pourra dire, comme l'avocat de Sunrise Propane : «Unfortunately sometimes accidents do happen and that's why we call them accidents» (*National Post*, 30 juin 2010). Traduction littérale : Malheureusement, des fois, des accidents arrivent et c'est pour cela qu'on les nomme accidents.

<https://www.borealisation.org/danger-presence-de-gaz-naturel-liquefie/>

Ce n'est pas quand un accident aura eu lieu qu'il faut en parler, c'est avant que cela arrive.

Je parle ici, en mon nom, mais sachez que; vu que le processus est ardu et la plate-forme électronique Team, inconnue de plusieurs, ma prise de parole vaut pour 1000 personnes et plus.

Dans notre village, plusieurs sont en accord avec mes propos et me l'ont dit, tout en nommant la difficulté de participer au BAPE.

Advenant une explosion d'une citerne de gaz sur le méthanier,

Ce gaz pourrait alors former un nuage d'au moins 2 kilomètres de rayon qui s'embraserait s'il trouvait une source d'ignition.

Ça veut dire qu'il ne faut pas qu'il y ait une étincelle ou une source de feu autour du quai et le long de la rivière Saint Jean, car le nuage se dirigerait vers cette direction.

S'il y a une explosion, c'est sûr que je meurs ainsi que tous les habitants du village, de l'église au quai. Voilà, des vies humaines. qui sont dans la balance d'un projet qui ne donne rien aux gens du village et du Bas-Saguenay.

En conclusion, si nous analysons le projet GNL pour le Bas-Saguenay, en passant par St Siméon, Baie Sainte Catherine, Tadoussac jusqu'au Escoumins. GNL tue toute perspective de développement touristique et enlève des milliers de dollars dans une économie déjà florissante.

Et Le projet GNL ne vaut pas l'investissement du gouvernement du Québec, non plus, car les bénéfices pour le reste de la province ne valent pas la perte de ce majestueux fjord, que les Québécois aiment tant.

Merci de votre attention,

Une résidente de L'Anse-Saint-Jean